

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES DE PARIS ET DE L'ILE-DE-FRANCE

Archives Nationales, 60 rue des Francs-Bourgeois, 75003 PARIS

Courriel : fedhist.paris@wanadoo.fr

www.histoire-paris-idf.org

Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du mercredi 7 décembre 2022

L'Assemblée générale annuelle de la Fédération, convoquée par sa présidente Catherine LECOMTE par circulaire en date du 21 novembre dernier, adressée à toutes les associations membres de la Fédération, s'est tenue à 17 heures en la salle des mariages de la mairie du XV^e arrondissement où elle a été accueillie par François DE BÉRU, président de la Société historique et archéologique du XV^e. Elle a réuni 28 responsables d'associations membres, représentant 26 associations sur 91 associations membres.

L'ordre du jour était le suivant :

- Rapport moral
- Rapport financier 2021
- Budgets 2022 et 2023
- Renouvellement du bureau
- Tome 73 des *Mémoires Paris et Ile-de-France*
- Projets 2023 : journée des Présidents, prochain colloque, prochaine AG
- Radiations et adhésions de membres
- Compte rendu de la Journée d'étude du CTHS du 17 novembre 2022 et résultats de l'enquête auprès des sociétés
- Questions diverses

Les associations suivantes étaient présentes ou représentées :

Oise

- Société historique de Compiègne
- Société d'histoire moderne et contemporaine de Compiègne
- Société historique et archéologique du Valois

Paris

- Société d'histoire de Paris et de l'Ile-de-France
- Société d'histoire et d'archéologie des I^{er} et II^e arrondissements
- La Cité (III^e-IV^e – XI^e-XII^e arr.)
- Société historique du V^e arrondissement
- Société d'histoire du VI^e
- Société d'histoire et d'archéologie du VII^e arrondissement
- Histoire et Vies du X^e
- Histoire et Patrimoine du XII^e
- Société historique et archéologique du XV^e arrondissement
- Société historique d'Auteuil et de Passy (XVI^e arrondissement)

Seine-et-Marne

- Société d'archéologie et d'histoire de Seine-et-Marne
- Les Amis du Vieux Château de Brie-Comte-Robert

Yvelines

- Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline (SHARY)
- Fédération Histoire des Yvelines
- Société des Amis du château de Maisons-Laffitte

Essonne

- Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix
- Société d'histoire locale de Montgeron

Hauts-de-Seine

- Amis du Vieux Châtillon
- Société d'archéologie et d'histoire de Sèvres

Seine-Saint-Denis

- Société d'histoire de Claye et de ses environs
- Association François-Xavier Donzelot (Neuilly-sur-Marne)
- Société d'étude de la psychiatrie Ville-Évrard

Val-de-Marne

- Société d'histoire et d'archéologie « Le Vieux Saint-Maur »

Val-d'Oise

- Société historique et archéologique d'Argenteuil et du Parisis

Les associations suivantes s'étaient faites excuser :

- Société d'histoire de Nanterre
- Les Amis du château et du vieil Asnières
- Société dracéenne d'histoire et d'archéologie
- 9^e histoire
- Fédération des Yvelines
- Société d'histoire de Suresnes
- Société historique de Rueil-Malmaison
- Cercle d'études historiques de Poissy
- Société historique du Raincy

L'assemblée générale a été précédée des allocutions suivantes :

M^{me} de CLERMONT-TONNERRE, conseillère de Paris, déléguée à l'urbanisme, au patrimoine et au paysage urbain, membre de la Commission du Vieux Paris et de la Commission des Sites, a rappelé l'origine de notre Fédération, mémoire du patrimoine dont elle enrichit la connaissance par ses activités, colloques d'histoire régionale, journées des présidents, excursions, occasions d'échanges et de mieux se connaître, voire de s'investir dans les nouveaux moyens de communication. Elle souligne la qualité des brochures et des initiatives fédératrices. Elle salue également l'action de la Société historique et archéologique du XV^e arrondissement qui préserve la trace des villages du XV^e à travers des activités diverses, une permanence hebdomadaire, des visites guidées, des conférences, la revue Vaugirard-Grenelle et un site internet riche et en plein développement. Elle consulte souvent le président de la Société du XV^e dans le cadre de la Commission du Vieux Paris pour conserver le patrimoine à travers des combats difficiles et de tous les instants. Après avoir mentionné les dernières Journées du Patrimoine consacrées à la Maison de Pasteur et cité le *Dictionnaire des rues du XV^e* (270 p.), elle exprime sa chaleureuse reconnaissance pour le travail accompli.

M^{me} Catherine LECOMTE remercie M^{me} de Clermont-Tonnerre pour avoir pris du temps sur des journées très remplies et **déclare ouverte l'Assemblée générale.**

Elle évoque la covid et ses conséquences, ainsi que la médaille de la Fédération créée à l'initiative d'Hubert Demory et de Bernard Javault, symbole de la Fédération. Elle estime que le titre du roman d'Agnès Martin Lugand paru cette année « Et si le pouvoir d'un lieu était d'écrire son histoire » nous convient : notre unité, c'est écrire l'histoire d'un lieu. La Journée d'Études du CTHS du 17 novembre consacrée aux sociétés d'histoire locale posait, le matin, la question de leur existence, de leurs membres et de leur avenir, avec des exemples plus ou moins intéressants. L'après-midi, la présentation de thèses en cours nous orientait davantage vers la modernité et le progrès.

Nous devons décomposer ce que nous avons à faire et ce que nous pouvons faire. Il y a des sociétés qui jouent un rôle réel. Pour attirer les jeunes, la présidente suggère les concours, les sorties, les musées, les expositions, les demeures, les cloches, ou bien utiliser un site internet ou un édifice afin de les faire entrer dans la passion des modes de vie d'hier. Les sociétés d'histoire locale ne sont pas seulement le lieu de publications. Il faut accueillir les petits, la société est vivante s'il y a un chef amoureux de son histoire. Nous devons devenir des passeurs d'histoire et publier sur la sauvegarde de l'art et des monuments. Que de sources ! Versailles, Chantilly, Port-Royal, Brie-Comte-Robert : il nous appartient de mettre en place des festivités qui font naître des envies.

Rapport moral 2021

Le premier semestre 2021 avait été plombé par le couvre-feu puis le confinement jusqu'en mai-juin, suivi par l'imposition du pass sanitaire avec de fortes chaleurs durant l'été. Toutes mesures peu favorables aux activités associatives.

Cependant votre bureau s'est réuni assez régulièrement dès que cela a été possible et n'a pas cessé de gérer les commandes des Mémoires et les cotisations des membres avec de nombreux rappels de cotisations et un gros travail de mise à jour des adresses et contacts des associations.

Tandis que votre présidente Catherine Lecomte se battait d'arrache-pied avec un imprimeur totalement désorganisé par les maladies pour parvenir à la publication du tome 72 de nos Mémoires, un volume de 424 pages consacré pour moitié au bicentenaire de la mort de Napoléon 1^{er} et au centenaire de la guerre de 1870-1871, il avait été possible d'organiser une assemblée générale décalée au 1^{er} décembre 2021.

Lors de cette assemblée générale au Conseil supérieur du Notariat, vous étiez 31 personnes représentant 25 associations. Vous avez entendu M. Fehrenbach, directeur du Conseil supérieur du Notariat, aussi amateur d'histoire locale, évoquer les archives des notaires, puis la présidente et le trésorier vous ont présenté le rapport moral, le rapport financier et le rapport d'orientation, suivis de questions diverses.

Enfin, Hubert Demory vous a présenté un exposé sur le projet de restauration et de présentation de la lanterne de l'ancien dépôt des phares et balises de Paris. Jérôme Aymard a évoqué un projet collectif de recensement prosopographique du clergé constitutionnel en France. Catherine Lecomte a évoqué le prochain colloque.

Les contraintes sanitaires ont fait que nous n'avons organisé ni journée des présidents ni excursion en 2021.

Le rapport moral est soumis au vote. Il n'y a ni vote contre ni abstension.

Le Rapport moral est donc approuvé à l'unanimité des associations présentes.

Rapport financier 2021

Le rapport financier est présenté par Jérôme AYMARD, trésorier de la Fédération, qui remercie Hubert Demory pour la tenue de la comptabilité :

Le bilan de l'exercice 2021 que je présente à votre vote est stable. Vous en trouverez le tableau en annexe, ainsi que le budget prévisionnel 2022, dressé en fonction de ce bilan. Le budget 2023 sera identique.

Au chapitre des recettes, il faut noter une forte baisse des ventes de publications imputable au trouble causé par l'épidémie qui s'est étendue assez avant dans l'année 2021. Les abonnés ont tardé à acquitter leur commande mais le recouvrement est en cours de régularisation.

Les cotisations des sociétés adhérentes accusent également une très légère baisse (200 euros) ce qui n'a pour cause que le fait que plusieurs ont encore négligé de verser leur cotisation en temps voulu.

Au chapitre de dépenses, on remarquera une hausse notable des frais d'impression, due comme on le sait à la hausse du prix des matières premières.

En revanche, les frais de routage ont pu être efficacement réduits. De même, les frais administratifs et d'assurance (souscription auprès d'une nouvelle compagnie) ont notablement diminué.

Question : M. José Thierry demande d'où proviennent les réserves de la Fédération et le « fonds social ». M. Demory répond qu'il s'agissait d'un don.

Le Rapport financier et le Budget sont soumis au vote. Il n'y a ni vote contre, ni abstention.

Le Rapport financier et le Budget sont donc approuvés à l'unanimité des associations présentes.

Renouvellement du bureau

La présidente présente les activités chargées du bureau et ses perspectives d'extension. Deux candidats se présentent :

- Eric DANCOISNE, ancien enseignant d'histoire-géographie au lycée européen de Villers-Cotteret, président de la Société historique du Valois (80 membres). Son point fort est l'animation de la Société où il a quelques jeunes, et la rédaction des publications.

- José THIERRY, qui vient du monde de l'entreprise, président depuis un an de la Société historique et archéologique d'Argenteuil et du Parisis, centenaire depuis peu (100 membres). Il s'est attelé à redonner un élan et reconstituer les liens d'une Société qui n'est pas en bonne santé et handicapée par une étiquette politique et conservatrice, mais bénéficie d'une longue tradition et d'une notoriété certaine grâce à quelques grands chercheurs.

Les deux candidatures sont adoptées à l'unanimité.

Pour ce qui est de la **Commission des publications**, la présidente fait part de son intention de solliciter MM. Emmanuel de Waresquiel et Camille Pascal (conseiller d'État et historien).

Les statuts ne prévoient pas de vote pour cette commission.

Radiations et adhésions de membres

Le secrétaire général indique que plusieurs associations ont disparu : ainsi, en Val-de-Marne, la Société historique et archéologique de Villeneuve-Saint-Georges et la Société historique de Villiers-sur-Marne, dissoute en 2020. Il convient donc de les radier.

La proposition de radiation est adoptée.

Par ailleurs, dix associations n'ont pas réglé leur cotisation depuis cinq ans, malgré divers types de rappels et de contacts. Leur radiation devra être envisagée après un dernier rappel.

Une nouvelle association **Histoire et Patrimoine du 12^e**, a présenté une demande d'adhésion à la Fédération. Fondée en mai 2021, elle compte déjà 150 adhérents. Une équipe de neuf personnes, présidée par Philippe FOUQUET organise une manifestation par mois, répondant à un vrai besoin : visites, conférences, promenades-découverte. Elle remplit les conditions pour devenir membre et **La Cité**, qui couvrait jusque là le 12^e arrondissement, nous a indiqué qu'il n'y a aucun problème de concurrence.

L'adhésion de Histoire et Patrimoine du 12^e en tant que membre associé, conformément à l'article 3 des statuts, est donc approuvée et la Fédération souhaite la bienvenue à ce nouveau membre.

Le tome 73 des Mémoires Paris et Île-de-France

La présidente présente les grandes lignes des *Mémoires* tome 73 et cite les titres de quelques articles centrés autour de la conservation du patrimoine.

Les projets 2023

La question d'une **Journée des présidents** est évoquée. Plusieurs associations estiment que c'est une excellente initiative et qu'elle pourrait avoir lieu hors de Paris. Elle pourrait être couplée avec l'assemblée générale afin de recaler celle-ci au printemps.

Le prochain **colloque** « Mémoire des hommes et des paysages en Île-de-France » pourrait avoir lieu à Sceaux, domaine en restauration depuis plusieurs années et si intéressant. La date reste à déterminer.

Résultats de l'enquête auprès des sociétés d'histoire et de sauvegarde

Pierre Gillon présente rapidement les résultats de l'enquête menée à l'automne dernier, destinée à connaître l'état de nos associations à l'issue de la période de confinement. 38 % des associations consultées ont répondu. Les résultats généraux paraîtront dans les *Mémoires*. On trouvera en annexe à ce compte rendu les suggestions concernant le rôle de la Fédération.

L'ordre du jour étant épuisé et l'heure tardive, la Présidente remercie les membres pour leur attention et leurs suggestions, ainsi que la Société historique, M^mc de Clermont-Tonnerre et la mairie du XV^e pour leur accueil.

Le secrétaire général,
Pierre GILLON.

Annexes :

- Bilan 2021 et Budgets 2022
- Suggestions concernant le rôle de la Fédération

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES DE PARIS ET DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Bilan au 31 décembre 2021

en euros

ACTIF		PASSIF	
Titres de placement	65 289,16	Fonds social	50 051,96
Livret CNE	31 424,87	Réserve pour recherches	11 000,00
Compte chèques postaux	5 148,72	Réserve projet Paris	35 900,00
Caisse	0,00	Chèques à émettre	6 994,85
Pertes	2 084,06	Bénéfice	0,00
Total Actif	103 946,81	Total Passif	103 946,81

Exploitation Générale au 31 décembre 2021

en euros

DEBIT		CREDIT	
<u>Publications</u>	7 720,65	<u>Ventes Publications</u>	1 042,40
Impression	7 624,45	- nationales	941,20
Routage	96,20	- internationales	101,20
<u>Excursions</u>	0,00	- C.T.H.S.	0,00
<u>Journée des Présidents</u>	0,00	<u>Excursions</u>	0,00
<u>Frais Colloque</u>	0,00	<u>Journée des Présidents</u>	0,00
<u>Divers</u>	1 018,25	<u>Colloque</u>	0,00
Frais administratifs	261,70	<u>Reprise de provisions</u>	0,00
Internet et téléphone	597,60	<u>Divers</u>	5 612,44
Assurances	158,95	cotisations	2 750,00
Dotation aux provisions	0,00	Subvention DRAC	1 500,00
Charges Exceptionnelles	0,00	Subvention CTHS	0,00
Bénéfice	0,00	Subvention Ville de Paris	1 000,00
TOTAL	8 738,90	Produits financiers	362,44
		Produits accessoires	0,00
		Pertes	2 084,06
		TOTAL	8 738,90

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES DE PARIS ET DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Budget 2022

en euros

DEBIT		CREDIT	
<u>Publications</u>	8 000,00	<u>Ventes Publications</u>	2 700,00
<u>Excursions</u>	4 000,00	<u>Excursions</u>	4 000,00
<u>Journée des Présidents</u>	1 000,00	<u>Journée des Présidents</u>	1 000,00
<u>Colloque</u>	0,00	<u>Colloque</u>	0,00
<u>Divers</u>	2 000,00	<u>Subvention CTHS</u>	0,00
Frais administratifs	1 200,00	<u>Subvention Ville de Paris</u>	1 000,00
Internet et téléphone	600,00	<u>Subvention DRAC</u>	1 500,00
Assurances	200,00	<u>Divers</u>	4 200,00
		cotisations	3 800,00
		Produits financiers	400,00
		<u>Financé par réserves</u>	600,00
TOTAL	15 000,00	TOTAL	15 000,00

Suggestions concernant le rôle de la Fédération Paris et Île-de-France

Résultats de l'enquête menée à l'automne 2022

70 % des 40 sociétés ont répondu, dont quatre qui ne voient pas en quoi la Fédération pourrait les aider. Il faut dire qu'il y a une grande différence entre les associations solides et chevronnées auxquelles notre Fédération n'est pas d'une grande utilité, mais, en revanche, qui devraient faire profiter les autres de leur savoir-faire (c'est cela une fédération), et certaines associations plus modestes, isolées, manquant de tout, pour lesquelles la fédération est un organe important.

60 % des sociétés ont fait des suggestions qui sont toutes très intéressantes.

1. Renforcer les liens entre associations

Nos associations se connaissent mal, à l'exception des contacts de proximité entre associations voisines. Il faudrait faciliter ces liens et des échanges d'idées ou de travaux, multiplier les contacts de recherche, mettre en commun les expériences de tous, faire le bilan de ce qui marche ou pas, lancer des actions et des projets communs, organiser des tables rondes par département, et ce à travers une *Lettre d'informations et de contact* par exemple.

2. Valoriser et faire connaître les actions et réalisations des associations

Il faudrait communiquer sur les réalisations des associations et leurs publications, et plus particulièrement sur leurs activités nouvelles ou exceptionnelles (expositions et grandes manifestations), voire envisager un hébergement de pages associatives sur le site.

3. Initiation, méthodes et diffusion des outils de recherche

Il faudrait proposer des formations et des méthodes lors des colloques et réunions, diffuser des appels à projet, stages, bourses, aider à attirer les jeunes (concours ?) et fournir un mode d'emploi des actions auprès des jeunes, mutualiser les ressources intellectuelles et de recherche (annuaire ?), créer un portail d'accès aux ressources (archives numérisées, ressources régionales, base de données), renseigner sur les normes de publication, renseigner sur le monde de la recherche, de la culture et de la conservation, faire connaître les solutions innovantes, créer un maillage auprès des universités et des étudiants qui permettrait d'identifier les universitaires susceptibles de porter un intérêt à l'histoire locale afin de continuer, à l'instar des maîtres Dupâquier, Lachiver, etc.

4. Banque de données d'intervenants

Plusieurs suggèrent de créer une banque de données de conférenciers susceptibles d'alimenter les cycles de conférences des associations. La même chose est souhaitée pour les webmasters. On souhaiterait bien entendu que la Fédération soit même capable de trouver des personnes susceptibles d'aider les associations, voire des présidents !

5. Communication

On suggère également que la Fédération mène des actions de communication vers un public non averti, qu'elle valorise ses propres actions en mettant en ligne ses rencontres et événements, qu'elle sensibilise les enseignants, qu'elle propose, ponctuellement, des informations sur des sites ou des lieux de mémoire ayant une histoire.

6. Refondre le site de la fédération

Bien entendu, plusieurs soulignent qu'il est indispensable de renouveler notre site fédératif, devenu obsolète, et nous sommes bien d'accord. Il faudrait pouvoir y échanger des infos et des visio-conférences en particulier.

Parmi les divers, une association souhaiterait une action pour permettre aux petites associations de bénéficier de dons, je pense qu'elle veut dire de dons déductibles, puisque toutes les associations peuvent recevoir des dons. (1)

Une autre suggère de revoir les statuts pour une meilleure transparence, et je ne sais pas ce qu'elle veut dire. En revanche nous pouvons envoyer les statuts à toute association qui le demande, ou faire un envoi à tous si c'est votre souhait.

J'emprunterai ma conclusion à la fiche très complète de Marie-Ange Jurgens, des Amis de Créteil :

« La Fédération est indispensable, elle doit continuer, c'est le phare pour guider le navire ».

PG

Note conclusive de la présidente : « Notre Fédération a pour vocation d'encourager la **vitalité**, des **festivités** qui font naître l'envie de participer à la vie historique et archéologique locale par la recherche, l'écriture, le chant... La société savante doit être en devenir un élément clé de la vie publique locale. »

(1) *Nota hors réunion* : toutes les associations d'intérêt général concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement ou à la diffusion de la culture peuvent recevoir des dons déductibles et délivrer un reçu normalisé Cerfa 11580*03. C'est le cas de nos sociétés d'histoire et de sauvegarde du patrimoine. La délivrance du reçu relève de la responsabilité de l'association et non du bénéficiaire.

Notons aussi que les bénévoles engageant des frais non remboursés dans le cadre d'une association peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt pour don sous réserve de pouvoir justifier des frais et de s'engager expressément à renoncer à leur remboursement. Dans ce cas l'association peut leur délivrer un reçu au titre de don.